



FORMATION INITIALE ET APPRENTISSAGE

CAPA PALEFRENIER - SOIGNEUR

PUBLIC - PREREQUIS

Sortir d'une classe de 3ème et avoir un niveau en équitation proche du galop 4 pour arriver au galop 6 en fin de formation CAPA pour les élèves désirants poursuivre en BAC Pro CGEH. Etre très motivé, passionné par les chevaux et les sports équestres,...

OBJECTIFS :

APTITUDES ET COMPETENCES

Il doit être capable d'assurer un :

- **Travail de Soigneur** : capacité à prendre en charge au quotidien le suivi d'un piquet d'équidés : soins, pansage, alimentation,...
- **Travail de Cavalier** : capacité à travailler la cavalerie de sports équestres et compétition.
- **Travail de l'Aide Animateur** : capacité à l'animation et à l'accueil des publics
- **Entretien des matériels, équipements, installations et bâtiments.**

COUT DE LA FORMATION

RNCP
38389

Référence 2024/2025 (13 semaines à la MFR en moyenne par an)

80€ de frais de dossier

52€ d'adhésion

300,50€ stage d'intégration

Scolarité Pension CAPA1 : 2702.50€

Scolarité Pension CAPA2 : 2787.00€

Possibilité de déposer un dossier de demande de bourses. Apprenti : Prise en charge Opco des frais de scolarité et d'une partie des frais d'hébergement. Reste à charge pension : 773 €

MODALITES ET DELAI D'ACCES

1. **Dossier de candidature** téléchargeable sur notre site internet ou envoi postal sur demande au secrétariat à partir de Janvier. Délai de réponse de 15 jours.
2. **Entretien de motivation** sur RDV ou lors des portes ouvertes. Délai de réponse d'admission de 15 jours après l'entretien.
3. **Semaine de stage d'intégration** durant l'été, ayant pour objectifs de s'approprier la vie en collectivité et développer les sens de responsabilité envers le cheval, apprendre et accepter la rigueur et gérer le facteur émotionnel et découvrir l'approche professionnelle
4. **Début de formation** fin Aout / début septembre



Route de Massalès - **15100 SAINT FLOUR** - 04 71 60 07 62
mfr.saint-flour@mfr.asso.fr / www.mfr-saint-flour.fr

EQUIN



METHODES PEDAGOGIQUES

Formation en alternance : 35% à la MFR 65% en stage.

Sur le cycle CAPA :

Formation initiale

13 semaines MFR dont 2 semaines de chantier école, 23 semaines de stage + 3 semaines en stage soins, élevage ou Belgique

Formation en apprentissage

13 semaines MFR dont 2 semaines de chantier école, 35 semaines de stage (été compris)

Le stage est considéré comme un véritable temps de formation et de processus d'apprentissage. **Il est trouvé en collaboration famille/école.**

Visites de stage effectuées par un moniteur.

SUITE DU PARCOURS

Accès au monde du travail : cavalier-soigneur, responsable d'écurie dans un centre équestre, assistant d'élevage, agent d'entretien, ouvrier agricole,...

Poursuite de formation vers un Bac Pro CGEH, animateur équestre, BPJEPS, Formation Groom

ACCESSIBILITE

Bâtiments accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite
Adaptations et aménagements mis en œuvre en fonction des besoins éducatifs particuliers (Plan d'Accompagnement Personnalisé, Projet d'accueil individualisé, Accompagnement des élèves en Situation de Handicap, dossiers de demande d'aménagements d'épreuves, relations avec la MDPH...)
Référénte H+



CONTENU ET EXAMEN

Référentiel disponible sur <https://chlorofil.fr/>

**100%
de réussite
aux examens
en 2023**

Modules généraux : Français, Mathématiques, Anglais, EPS, Éducation Socioculturelle, Histoire-Géographie, Biologie Ecologie, Informatique, Sciences économiques sociales et de gestion

Modules professionnels : Insertion du salarié dans l'entreprise, Maintenance des matériels : équipements, installations et bâtiments, travail du cheval, Zootechnie et Hippologie, Module d'initiative Professionnel (équitation éthologique)

Passage du CACES tracteur, voyage d'étude ...

La MFR est habilitée par le Ministère de l'Agriculture à faire passer l'examen du CAPA par Contrôles en Cours de Formation (majorité des épreuves en CCF)

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par l'alternance

CFA

SAINT FLOUR

DUREE : 455 heures/an (13 semaines)

Certification par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
Date de publication JO : 11/05/2016



MFR S' FLOUR



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

